



HAL
open science

Master Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information et communication. 2015, Université Stendhal - Grenoble 3. hceres-02041106

HAL Id: hceres-02041106

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041106v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Information et communication

- Université Stendhal - Grenoble 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, cultures, communication, sociétés

Établissement déposant : Université Stendhal - Grenoble 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation est offerte au sein du Département des sciences de l'information et de la communication, qui appartient à l'UFR LLASIC (Département Sciences de l'information et de la communication). Elle comporte un tronc commun et cinq spécialités : *Recherches et études en information et communication* (RETIC), seule spécialité à finalité recherche - *Documentaire de création* (DC) - *Audiovisuel et médias numériques* (AMN) - *Communication scientifique et technique* (CST) - *Communication d'entreprise* (CE) qui comprend elle-même quatre parcours. La création d'un parcours à part entière pour la Communication politique et institutionnelle est prévue dans le cadre d'une double diplomation avec Sciences Po Grenoble (IEP).

Le master *Information et communication* vise à former les publics étudiants et les adultes en reprise d'études à la plupart des métiers de l'information et de la communication (chargé d'études, chargé de communication, documentariste, chef de projet web, etc.).

Avis du comité d'experts

La formation permet d'approfondir des connaissances théoriques à la base de la discipline et d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires aux professions préparées. La répartition entre les enseignements du tronc commun et ceux de spécialité est bien équilibrée.

Le tronc commun est solide. Il n'est néanmoins que partiellement commun, modulé en fonction des spécialités. Si cette modulation a l'avantage de s'adapter aux connaissances nécessaires à chacune, on peut regretter que la spécialité *Documentaires de création* n'ait aucun enseignement du tronc commun ou que la spécialité RETIC ne bénéficie d'aucun enseignement sur l'environnement professionnel par exemple.

La formation est bien rattachée au champ identifié par l'établissement *Langues, cultures, communication, sociétés*. Elle a des relations fortes avec d'autres formations comme la licence LEA ou le master *Journalisme*, partageant avec celles-ci des locaux, des ressources, des enseignants-chercheurs. La spécialité *Documentaire de création* a également tissé des partenariats avec la spécialité *Etudes cinématographiques* du master *Lettres et arts du spectacle* de l'établissement.

Elle est adossée au GRESEC (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication), équipe d'accueil reconnue à laquelle sont rattachés la plupart des enseignants. Des enseignants-chercheurs issus d'autres laboratoires français ou étrangers renforcent la formation. De nombreux partenariats sont établis avec des institutions culturelles, des organisations de médiation, des collectivités territoriales ou des entreprises qui passent des « commandes » aux étudiants en fonction des diverses spécialités.

Une mention *Information-communication* existe à Lyon. Pour les spécialités (CST, DC, AVMN), il existe un réel effort pour se différencier des formations trop proches. En revanche, sur le site de Grenoble, l'IAE de l'Université Savoie-Mont-Blanc - USMB et l'Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF ont plusieurs masters comprenant des enseignements d'information-communication. Il serait pertinent d'étudier les éventuelles redondances de formation.

L'équipe pédagogique est très nombreuse (150 personnes) et de qualité, présentant une forte participation de professionnels (au nombre de 56) et une répartition équilibrée en volume horaire entre enseignants et professionnels. Les PAST (professeurs associés) sont fortement impliqués dans la mise à jour des maquettes, l'encadrement des projets, les relations avec les professionnels. Pour la spécialité RETIC (à finalité recherche), les enseignants-chercheurs sont

logiquement plus nombreux. De manière générale, les professionnels se partagent entre cadres dirigeants et spécialistes et dispensent des enseignements en cohérence avec les compétences visées de chaque spécialité.

Un pilotage mensuel est assuré au sein du département et au sein de chaque spécialité, associant personnels enseignants et administratifs. Dans le cas de la rédaction du dossier d'autoévaluation, tous les responsables pédagogiques ont participé à la collecte et à l'analyse des données ainsi qu'à l'analyse des indicateurs fournis par l'université. Ils ont également produit toutes les informations destinées à établir un bilan circonstancié de leur spécialité, la synthèse étant réalisée au niveau de la mention par la direction des études.

L'effectif des étudiants de M1 est relativement stable et compte environ une centaine d'étudiants. Une baisse est constatée en 2011-2012, due notamment à une diminution des recrutements dans la spécialité RETIC. Le nombre d'étudiants en provenance d'une autre université que l'Université Stendhal - Grenoble 3 est en augmentation, les spécialités CST et AVMN (plus récemment) se révélant de ce point de vue très attractives. L'effectif des étudiants de M2 est plus important que celui des M1 et atteint 150 étudiants en 2013-2014 en raison de l'arrivée d'étudiants de l'extérieur, ce qui témoigne de l'attractivité globale du master.

Le pourcentage de réussite est satisfaisant, les spécialités professionnelles enregistrant de meilleurs taux (atteignant parfois les 100 % pour la spécialité *Documentaire de Création*) que la spécialité RETIC à finalité recherche, néanmoins une amélioration de son taux de réussite est significative en M2 (38 % en 2009-2010 et 64 % en 2012-2013). L'enquête d'insertion professionnelle est réalisée avec un nombre de répondants important (plus de 80%) : près de 2/3 d'entre eux trouvent un emploi à l'issue de l'obtention du diplôme et autour de 80 % après 30 mois. Environ 60 % des diplômés occupent un emploi de niveau cadre. Près de 7 % des étudiants poursuivent en doctorat, essentiellement venant de RETIC. Une amélioration de ce taux serait nécessaire pour les autres spécialités.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les masters sont adossés sur des axes du laboratoire GRESEC, entité reconnue. 66 % des enseignants sont des enseignants-chercheurs. la formation à la recherche est assurée par séminaires et colloques. La nature du mémoire, dénommé « mémoire problématisé » mériterait d'être précisée (par exemple quel est son volume ?). On note la mise en place de visioconférences et une participation des étudiants à des manifestations scientifiques. Pour indifférencier les masters, qu'ils soient à finalité recherche ou à finalité professionnelle, il conviendrait que tous préparent au doctorat. Peu d'étudiants rejoignent ce cycle d'études, ce qui conduit à une faible reconnaissance des métiers de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les compétences professionnelles sont bien analysées et l'autoévaluation sur le manque de lisibilité de celles-ci dans les maquettes est lucide. Les mesures prises pour accroître la dimension professionnelle des enseignements sont importantes : recrutement d'un PRAG (Professeur agrégé de l'enseignement du second degré) pour animer des ateliers en lien avec le SIO, présence dans chaque spécialité d'un professionnel ayant un métier en relation avec celle-ci. Un dispositif Orientation Stage Emploi, événement de rencontre avec les professionnels du secteur concerné, est mis en place. L'information à destination des étudiants est fluide.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il existe de nombreux projets collectifs tuteurés, notamment commandés par des partenaires. Toutes les spécialités ont un enseignement de gestion de projet (dès le master 1 pour la spécialité AMN). Les restitutions des projets ont lieu devant les commanditaires, parfois complétées d'un événement.</p> <p>Les stages ont une durée correcte (de deux-trois mois en M1, de quatre à six mois en M2). Un accompagnement, sous la forme d'un cours de 6h de « méthodologie du stage » est prévu.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>On note un faible nombre de départs à l'étranger. Plusieurs raisons sont évoquées par les étudiants : difficulté à trouver des formations équivalentes, à établir des partenariats avec les universités les plus attractives, baisse du nombre des formations ouvertes aux étudiants internationaux, maîtrise insuffisante des langues étrangères, surcoût de la mobilité. Peu de stages se déroulent à l'international. De nouvelles dispositions en 2014-2015 ont été prises pour améliorer cette situation sans que l'on puisse en mesurer l'impact, s'agissant notamment de la politique d'acquisition des langues.</p> <p>Une mobilité des enseignants existe, notamment avec l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal et via la Chaire Unesco.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier n'est pas explicite quant aux passerelles, bien que les éléments figurant dans le dossier relatif au champ fait état de mesures pour expliciter l'offre de formation aux étudiants inscrits L3 et faire comprendre les notions d'information et communication.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Tous les enseignements sont en présentiel. La mise en place des MOOC n'est pas mentionnée. Le numérique est utilisé dans le cadre de l'élaboration de projets audiovisuels ou pour valoriser des productions (de type blog).</p> <p>L'accent est mis sur la formation continue avec la mise en place d'une spécialité <i>Communication d'entreprise</i> à destination des professionnels, mise en œuvre avec des horaires aménagés. Un enseignant dédié assure le suivi des demandes.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les jurys sont constitués de manière satisfaisante, avec un professionnel intervenant dans la formation pour chaque spécialité, à l'exception de la spécialité RETIC.</p> <p>Les modalités de contrôle de connaissance sont clairement exposées. Elles comprennent des épreuves individuelles et des épreuves collectives pour les spécialités (réalisation filmique, projet vidéo ou réalisation d'une étude). Toutefois, les informations relatives à l'évaluation du rapport de stage et du mémoire sont imprécises.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences visées (analytiques, organisationnelles, relationnelles, techniques) sont clairement décrites. Elles mériteraient toutefois d'être davantage lisibles dans les maquettes pédagogiques, ce que souligne le dossier. On note des indicateurs rigoureux sur les choix et projets professionnels des étudiants.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est satisfaisant au niveau de la mention. Il est assuré par le SIO. Les enquêtes concernent tous les diplômés de master (formation initiale et continue, toutes spécialités confondues). Elles font état d'un taux d'insertion professionnelle satisfaisant. Il est dommage qu'un suivi des diplômés ne soit pas assuré au niveau de chaque spécialité.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un Conseil de perfectionnement par spécialité. Leur composition est équilibrée. Elle comprend, par tiers, des professionnels intervenant dans la formation, des professionnels extérieurs et des enseignants-chercheurs. Ces instances sont efficaces, elles jouent un rôle important dans la veille de la formation, avec une réelle prise en compte des appréciations des étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une mention de master très attractive, soucieuse de ses orientations professionnelles. Les intitulés et les objectifs des formations sont clairs et bien conçus. Les recommandations antérieures de l'AERES ont permis de réels ajustements.
- De bons indicateurs et des processus d'auto-évaluation aboutis.
- Qualité de l'accompagnement de la réalisation des stages.
- Lisibilité de l'articulation entre les quatre semestres, à l'exception de la spécialité *Documentaires de création* qui porte sur une seule année.

Points faibles :

- Place de l'international peu développée, en ce qui concerne les départs à l'étranger (stages ou études) et l'apprentissage des langues.
- Manque de suivi de l'acquisition des compétences.
- Absence d'informations concernant le devenir des diplômés de chaque spécialité.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation de qualité, aux contenus gérés rigoureusement. Les cinq spécialités sont harmonisées par la participation de la direction de la mention et de la direction du département LLASIC au conseil de perfectionnement. L'intégration au tissu local, que ce soit avec les autres instances de l'université ou avec les acteurs professionnels, est efficace.

Afin d'amplifier l'attractivité de ce master, il conviendrait de développer les actions à l'international qui à ce stade demeurent fragiles.

Par ailleurs, un dispositif rigoureux et pérenne de suivi de l'acquisition des compétences et de suivi du devenir des diplômés devrait être mis en place pour chaque spécialité.

Enfin, une meilleure présentation du dossier proposant des informations davantage organisées par spécialité serait de nature à accroître la lisibilité de l'offre de formation.

Éléments spécifiques des spécialités

Recherches et études en information et communication (RETIC)

Place de la recherche	La place de la recherche est importante dans la formation, avec la réalisation d'un mémoire de recherche en M2 et un nombre élevé d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.
Place de la professionnalisation	Cette spécialité, qui a pour objectif premier de mener au doctorat, s'est ouverte opportunément au monde professionnel en préparant aux métiers de chargé d'études au sein d'agences de communication.
Place des projets et stages	Les objectifs et modalités du stage de mise en œuvre de projets de communication sont clairement explicités et adaptés aux compétences visées et à la conception de recherche de cette spécialité.
Place de l'international	Les étudiants disposent de nombreux partenariats établis entre cette formation et des universités étrangères reconnues. Toutefois peu d'étudiants effectuent une mobilité sortante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les passerelles ne sont pas explicitées pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les enseignements sont en présentiel, ce qui correspond de manière traditionnelle à la finalité recherche de la formation.
Evaluation des étudiants	La composition des jurys est pertinente (uniquement des enseignants-chercheurs, majoritairement professeurs). Des précisions sur le rapport de stage et en particulier le mémoire devraient être apportées.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément particulier ne figure dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré au niveau de la mention. Il serait souhaitable de compléter ce dispositif en établissant un suivi au niveau de chaque spécialité du master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La composition et les missions du conseil de perfectionnement propre à la spécialité sont clairement explicitées et pertinentes. On note un réel souci de prendre en compte les observations formulées par les étudiants.

Audiovisuel et médias numériques (AMN)

Place de la recherche	L'UE de méthodologie de recherche articule des enseignements théoriques et des enseignements pratiques, qui reposent sur une approche analytique des images. La place de la recherche est cependant peu importante dans la formation, malgré la réalisation d'un mémoire en M2.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est un point fort de la formation, sous la forme d'une immersion réelle dans un contexte professionnel s'appuyant sur la production d'un document visuel (de la commande à la présentation). Par ailleurs, il faut souligner une présence forte des professionnels parmi les enseignants.
Place des projets et stages	Le suivi des stages est de qualité, avec en amont une préparation par un cours « Méthodologie du stage ». Les modalités de validation sont précises et pertinentes, s'appuyant sur un jury composé du tuteur pédagogique, du maître de stage et d'un intervenant de la formation.
Place de l'international	Pour cette spécialité, le constat est similaire à celui exprimé de manière globale pour la mention.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les passerelles ne sont pas explicitées pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les enseignements sont en présentiel. Le numérique est largement utilisé dans le cadre de l'élaboration de projets audiovisuels.
Evaluation des étudiants	L'appréciation portant sur les modalités d'évaluation des étudiants est identique à celle exprimée pour le master.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément particulier ne figure dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré au niveau de la mention. Il serait souhaitable de compléter ce dispositif en établissant un suivi au niveau de chaque spécialité du master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La composition et les missions du conseil de perfectionnement propre à la spécialité sont clairement explicitées et pertinentes. On note un réel souci de prendre en compte l'évolution des professions.

Communication scientifique et technique (CST)

Place de la recherche	La place de la recherche est valorisée par la présence d'enseignants-chercheurs (48 %) proposant des travaux par épistémologie des sciences et lectures d'auteur. En outre les étudiants participent à l'organisation de manifestations scientifiques. Enfin de nouveaux moyens ont été attribués pour assurer le tutorat du mémoire de recherche.
Place de la professionnalisation	Il faut noter la présence importante de nombreux professionnels à toutes les étapes de la formation (recrutements, enseignements, jurys). L'articulation entre les enseignements théoriques et les apprentissages pratiques est très lisible.
Place des projets et stages	La mise en place de projets tuteurés et stages est mentionnée sans davantage de précision concernant les objectifs recherchés.
Place de l'international	Le constat est similaire à celui de la mention.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les passerelles ne sont pas identifiées pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les enseignements sont en présentiel. La place et l'importance du numérique sont correctes.
Evaluation des étudiants	La composition des jurys est pertinente, prévoyant notamment la présence d'un professionnel intervenant dans la spécialité. Les précisions sur le rapport de stage et le mémoire de M2 sont insuffisantes.
Suivi de l'acquisition des compétences	Manque d'éléments dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré au niveau de la mention. Il serait souhaitable de compléter ce dispositif en établissant un suivi au niveau de chaque spécialité du master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le rôle et les missions du conseil de perfectionnement sont clairement explicités.

Communication d'entreprise (CE)

Place de la recherche	La formation comprend des enseignements fondamentaux qui ouvrent à la recherche. Le dossier fait allusion à un mémoire de recherche en M2, mais sans précision supplémentaire.
Place de la professionnalisation	Les enseignements de spécialité préparent bien aux compétences professionnelles visées. Beaucoup de professionnels sont intégrés dans l'équipe pédagogique.
Place des projets et stages	Les stages ont une durée correcte (deux, trois mois en M1 ; quatre et six mois en M2) et il existe un dispositif d'accompagnement de méthodologie de réalisation du stage. Ils débouchent fréquemment sur des emplois.
Place de l'international	Le constat est similaire à celui de la mention.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier n'est pas explicite quant aux passerelles.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier précise que tous les enseignements sont en présentiel, sans spécification supplémentaire.
Evaluation des étudiants	L'appréciation portant sur les modalités d'évaluation des étudiants est identique à celle exprimée pour le master.
Suivi de l'acquisition des compétences	Manque d'éléments dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré au niveau de la mention. Il serait souhaitable de compléter ce dispositif en établissant un suivi au niveau de chaque spécialité du master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le rôle du conseil de perfectionnement est précisément décrit. Près de 2/3 de professionnels internes ou externes à la formation sont associés à cette instance, ce qui est satisfaisant.

Documentaires de création (DC)

Place de la recherche	Cette spécialité est fortement tournée vers la connaissance du contexte professionnel et des techniques du domaine et vers des compétences d'écriture. En revanche, hormis la connaissance du genre documentaire, on regrette un manque d'ouverture sur les théories audiovisuelles et sur l'apprentissage du langage cinématographique ou de la sémiologie. La place de la recherche est donc moins significative concernant cette spécialité. A noter cependant l'introduction récente de mémoires problématisés ainsi que l'organisation d'un événement « Ethno et Cité » par les étudiants depuis la rentrée 2013.
Place de la professionnalisation	Il existe un stage de production exécutive dans une société de production et une participation des étudiants à des événements culturels. La place de la professionnalisation pourrait toutefois être développée, par exemple en mettant les étudiants en situation de commande comme cela est prévu pour la spécialité <i>Audiovisuel et médias numériques</i> .
Place des projets et stages	La durée des stages est correcte. Les objectifs recherchés spécifiques à la spécialité mériteraient d'être davantage explicités.
Place de l'international	Les enseignements de cette spécialité ne concernent que le M2, ce qui ne facilite pas la mobilité des étudiants. La place de l'international est à améliorer, en ce qui concerne les départs à l'étranger (stages ou études) comme celle de la pratique des langues.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier n'est pas explicite quant aux passerelles. A noter que la validation d'un niveau M1 est requise pour l'entrée en formation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les enseignements sont en présentiel. Le numérique est largement utilisé dans le cadre de l'élaboration de projets audiovisuels.
Evaluation des étudiants	La composition des jurys est pertinente du fait de la présence effective de professionnels intervenant dans la formation. La prise en compte de l'alternance entre acquisition de connaissances et expérimentations est réelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Manque d'informations dans le dossier
Suivi des diplômés	Il n'existe pas de suivi des diplômés au niveau de la spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Constitué en majorité par des professionnels, le conseil de perfectionnement dresse une analyse rigoureuse de la formation et notamment note les difficultés liées à une durée de seulement une année du cursus d'études.

Observations de l'établissement



Réponse au HCERES sur l'évaluation des formations de 2014

Master mention Information-Communication Réponse de l'établissement

N° de dossier : S3MA160010621

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur étude attentive du dossier d'auto-évaluation de la mention de master *Information-Communication*. L'évaluation met en avant « une mention de master très attractive, soucieuse de ses orientations professionnelles », souligne que « les intitulés et les objectifs des formations sont clairs et bien conçus », mentionne la qualité de l'accompagnement pédagogique dans la réalisation des stages et des projets. Le rapport relève le taux d'insertion professionnelle satisfaisant, « des compétences visées (analytiques, organisationnelles, relationnelles et techniques) clairement décrites » et « d'indicateurs rigoureux » sur les choix et projets professionnels des étudiants. Le rapport met également en avant l'implication forte des professionnels aux côtés des enseignants et des enseignants-chercheurs concourant ainsi à une mise à jour régulière des contenus de formation en adéquation avec les métiers de l'information et de la communication. Les experts ont constaté en outre que les recommandations antérieures de l'AERES avaient permis de réels ajustements, notamment dans la mise en place d'un tronc commun « solide ». Enfin, le comité d'évaluation mentionne que l'adossement à la recherche de toutes les spécialités aux axes du laboratoire est effectif.

L'équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans la formation, dont elle ne manquera pas de tenir compte dans la nouvelle offre et pour lesquels la réflexion est déjà bien avancée. Il en est ainsi de plusieurs points soulevés :

Pour ce qui concerne **l'architecture de la formation** (p. 3 dans le rapport HCERES), le comité d'évaluation signale que le tronc commun n'est que « partiel » puisqu'il n'intègre pas toutes les spécialités (*Documentaire de création*) et ne couvre pas toutes les dimensions d'une formation (comme les enseignements sur l'environnement professionnel dans la spécialité *Recherche et Etudes en Information – Communication*). L'équipe pédagogique est en cours de remédier à cette faiblesse et met actuellement en place un véritable tronc commun pour la mention comportant 240h et 60 crédits,

Présidence

répartis sur les 4 semestres. La spécialité *Documentaire de création* ne fera plus partie de la mention Information-Communication et sera intégrée, sous réserve d'accréditation, à la nouvelle mention *Création artistique*. Celle-ci contiendra deux autres parcours en Arts du spectacle et inclura, dans son tronc commun, des enseignements en Sciences de l'information et de la communication pour garantir sa pluridisciplinarité et son ancrage tant en Sciences de l'information-communication qu'en Arts du spectacle. Enfin, la professionnalisation de la spécialité *Recherche et Etudes en Information – Communication*, qui a été amorcée lors de l'actuel contrat quinquennal, sera poursuivie dans le prochain contrat quinquennal.

Concernant le **positionnement de la mention en termes de concurrence sur le site grenoblois et savoyard** (page 3 dans le rapport HCERES), le rapport signale qu'il serait pertinent d'étudier « les éventuelles redondances de formation ». L'équipe pédagogique connaît précisément la cartographie des enseignements d'information et communication dispensés à l'USMB et à l'UPMF (dont l'IAE). Ces formations sont complémentaires puisqu'elles s'exercent dans les secteurs du marketing et de la gestion (IAE), de l'esthétique de l'image et de l'hypermédia, du design d'interaction pour le *e-learning* (USMB). Par ailleurs, la fusion prochaine des trois établissements (Universités Joseph Fourier, Pierre Mendès-France et Stendhal) a déjà conduit l'établissement à établir des collaborations en matière de formation qui viennent s'ajouter au rapprochement fait dans le cadre du GRESEC (cf. dossier champ). Il convient enfin de remarquer que les métiers en information et communication constituent un débouché très prisé de formations diplômantes en quête de contenus professionnalisants.

Des précisions sont demandées, en matière d'**adossement à la recherche**, sur la préparation au doctorat à laquelle tous les étudiants des spécialités devraient pouvoir accéder (p. 4) ainsi que sur la nature du mémoire et son volume (p.4). Les évaluateurs soulignent que « près de 7% des étudiants poursuivent en doctorat, essentiellement venant de la spécialité RETIC, une amélioration de ce taux serait nécessaire pour les autres spécialités » (p. 4). La « faible reconnaissance des métiers de la recherche » est également mentionnée. En complément de la réponse faite dans le dossier du champ dans lequel s'inscrit la formation, l'équipe pédagogique reconnaît qu'il est nécessaire d'améliorer le taux de poursuite en doctorat. Elle a décidé de mettre en œuvre diverses mesures dans le prochain contrat quinquennal afin d'atteindre un objectif de 10% de poursuite en doctorat : renforcement du tronc commun, introduction d'un module d'ouverture à la recherche, possibilité de faire des stages au sein de l'unité de recherche, etc. pour l'ensemble des parcours du master Information – Communication. Le nouvel arrêté concernant le doctorat et l'identification des compétences du docteur constituent également un élément d'attractivité supplémentaire du diplôme. Les consignes relatives au mémoire de recherche ou au mémoire professionnel sont précisées dans toutes les spécialités. Elles n'ont pas été relevées dans l'auto-évaluation, puisque la synthèse se situait au niveau de la mention. Le volume du mémoire se situe entre 40 à 80 pages, intégrant une problématique en appui à un cadre théorique et empirique.

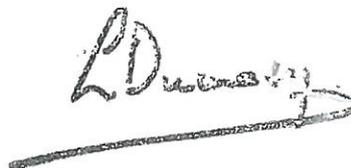
Le rapport souligne de même que « la **place de l'international** est peu développée en ce qui concerne les départs à l'étranger (stages ou études) et l'apprentissage des langues. » (p. 5 et 6). Etant donné que la moyenne des départs pour études à l'étranger se situe

autour de deux étudiants par spécialité et par an, même si toutes les spécialités ne sont pas représentées de la même manière, le constat d'une faible mobilité sortante est à nuancer. Cependant, consciente de l'importance de la dimension internationale dans les formations, l'équipe pédagogique va poursuivre ses efforts pour développer davantage la mobilité sortante des étudiants, notamment en renforçant l'apprentissage des langues étrangères. La création d'une cellule spécifique dédiée au développement des stages à l'international par le service des Relations Internationales de l'Université Stendhal ainsi que l'intégration des stages à l'étranger dans les nouvelles maquettes des formations devrait faciliter la réalisation de ce type de stages. Enfin, l'équipe réfléchit toujours à la possibilité d'établir des accords bilatéraux spécifiques à chacune des spécialités, ce qui permettrait, notamment, de contourner le problème récurrent d'un faible nombre de places ouvertes aux étudiants internationaux par les universités partenaires au sein des spécialités du master.

Une demande de précision figure enfin au sujet du **suivi de diplômés par spécialité** (pages 5 et 6, du rapport HCERES). A ce sujet, l'annexe D intitulée « Tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études » pour la formation information-communication fait état de statistiques au niveau de la mention et s'appuie sur une synthèse des données issues de chaque spécialité. Les données sur l'insertion professionnelle par spécialité sont disponibles sur le site de l'Université Stendhal rubrique « L'observatoire de l'insertion professionnelle » (<http://www.u-grenoble3.fr/version-francaise/orientation-insertion/l-observatoire-de-l-insertion/>).

Les résultats sur l'insertion professionnelle par spécialité n'ont pas été commentés dans le bilan pour les raisons évoquées *supra* mais sont connus des responsables pédagogiques et sont portées, entre autres, à la connaissance de tous les étudiants. Ils sont également communiqués et discutés dans les conseils de perfectionnement et dans les réunions d'équipes pédagogiques. Ces informations constituent d'ailleurs des arguments déterminants pour communiquer sur nos formations et pour nouer des partenariats avec les entreprises.

Lise Dumasy
Présidente de l'université Stendhal



Présidence